



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2020-411 ter**

Publié le 24 novembre 2020

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DES HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant ordonnancement secondaire- Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Décision portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France- Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté n° 2005-017/DIAG/MOBILIER constatant la propriété de l'Etat sur les objets mis au jour à l'occasion d'une opération archéologique préventive

Arrêté n° 2005-252/FOULLE/MOBILIER constatant la propriété de l'Etat sur les objets mis au jour à l'occasion d'une opération archéologique préventive



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

DÉCISION

Ordonnancement secondaire

Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

Vu le décret n° 2009-235 en date du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant délégation de signature aux agents de la direction départementale des territoires et de la mer du Nord,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 août 2020 portant délégation de signature, en matière d'ordonnancement secondaire, à Monsieur Laurent TAPADINHAS, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France,

Vu la convention du 16 juillet 2012 entre la DREAL Nord Pas-de-Calais et la division de Lille de l'ASN relative au BOP 181, action 9,

Vu le décret *n°2015-510*

Vu le décret n°2019-1594

Vu le décret n°2013-1041 et ses arrêtés d'application du 26 décembre 2019

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Subdélégation de signature est donnée aux directrices Adjointes et au directeur Adjoint :

- Madame Catherine BARDY
- Madame Virginie MAIREY-POTIER
- Monsieur Matthieu DEWAS

pour l'exercice de Responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et de répartir après validation du Responsable de BOP les crédits des BOP, et pour l'exercice d'ordonnateur secondaire, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses et des recettes, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté susvisé du Préfet, sur les missions et les Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) indiqués à ses articles 1^{er}, 2, et 3 pour les commandes d'achats, les marchés de Travaux, Fournitures et Services, ainsi que pour les actes attributifs de subventions.

Article 2 :

Subdélégation de signature est donnée à Madame Élodie PATTE-GONDRAN, Responsable de la Mission Stratégie et Pilotage Régional (M.S.P.R.), Madame Laurence VANACKER Adjointe de la Responsable M.S.P.R. et Monsieur Christophe ISORÉ, Chargé de mission LOLF, pour l'exercice de Responsable de BOP délégué, à l'effet de recevoir et répartir après validation du Responsable de BOP les crédits des BOP indiqués à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du Préfet.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de recevoir les crédits, et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences et avec l'obligation de se conformer aux programmations arrêtées par l'autorité compétente :

- les demandes et actes d'engagement juridique,
- l'ensemble des actes nécessaires à la passation des marchés.

dans la limite des périmètres et seuils suivants, dans la limite des seuils indiqués pour chaque délégataire ci-après :

BOP : Tous BOP
Périmètre : Titres 3, 5, 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	

BOP : 113 – « Paysage, eau, diversité » (PEB)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :</i>		
Didier LHOMME	Adjoint au Chef du service Eau et Nature	
Jérémy HETZEL	Chargé de mission Qualité/Connaissance	
Frédéric FLORENT-GIARD	Chef du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	Chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
François RIQUIEZ	Chef du pôle sites et paysages	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature biodiversité	
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 135 – « Urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat » (UTAH)
Périmètre : Titres 3, 5 et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Pierre BRANGER	Chef du service ÉCLAT, référent du BOP 135.	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Pierre BRANGER :</i>		
John BRUNEVAL	Adjoint au Chef de service ÉCLAT	
Maggy DECLEIR	Adjointe à la Cheffe du pôle aménagement du territoire	
Sophie HUCHETTE	Cheffe du pôle habitat construction	
Grégory LAURENT	Adjoint à la Cheffe du pôle habitat construction	
Jean-Christophe HOLDERIC	Responsable de la mission expertise et capitalisation	
Lionel HERMANGE	Responsable du pôle aménagement du territoire	

BOP : 159 - Expertise, information géographique et météorologique - EIGM
Périmètre : Titres 3, 6 et 7

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDÉE), référente du BOP 159 EIGM	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :</i>		
Paule FANGET	Adjointe à la Cheffe de service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale (IDDÉE)	
Frédéric CARLIER	Chef du pôle Promotion de la transition	

BOP : 174 – « Énergie, climat et après-mines » (EAM)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Pierre BRANGER	Chef du service ÉCLAT, référent du BOP 174	40 000 €
Lionel MIS	Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	
En cas d'absence ou d'empêchement de Pierre BRANGER :		
John BRUNEVAL	Adjoint au Chef de service ÉCLAT	
Bruno SARDINHA	Chef du pôle Air-Climat-Énergie	
Pascal FASQUEL	Adjoint au Chef du pôle Air-Climat-Energie	
En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	
Didier BRUNET	Responsable du pôle véhicules	

BOP : 181 – « Prévention des risques » (PR)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Nicolas MASERAK	Chef du service Risques	40 000 €
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature	
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
En cas d'absence ou d'empêchement de Nicolas MASERAK:		
Xavier STREBELLE	Adjoint au chef du service risques & responsable de la mission Sécurité Défense et Chargé-e de mission auprès du/de la chef-fe du service Risques Transport et sûreté portuaire	
Laurent CHAUVEL	Chef de la division risques accidentels	
Laurent COURAPIED	Chef de la division risques sanitaires et pilotage de l'IIC	
Roger DHENAIN	Chef du pôle sous sol et ouvrages hydrauliques	
François CLERC	Chef du pôle prévision des crues et hydrométrie	
Pierre DELCOUR	Chef d'unité hydrométrie	10 000 €
Nathalie GAFFET	Cheffe d'unité prévision des crues	
Laurent GOBLET	Techniciens hydro	Limitée à l'usage de carte achat individuelle et nominative, dans le respect des plafonds définis
Éric WILK		
Jean-Michel LACQUEMANT		
Xavier POLBOS		

Pascal LIS		
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET</i>		
Jérémy HETZEL	Chargé de mission Qualité/Connaissance	40 000 €
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du Service Mobilité et Infrastructures (SMI), référent du BOP 203	180 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Nicolas LENOIR	Adjoint à la Cheffe de service du SMI	40 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières 40 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marchés (montant cumulé tous signataires qui a délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Lionel MIS	Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules (SSTV)	40 000 €
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Séverine FEBVRE :</i>		
Luc FOLLEBOUT	Responsable du pôle stratégie/mobilité déplacement/transport	100 000 € pour les commandes et marchés de travaux
Régis AUFFRET	Adjoint au Responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Nord Ouest AML et Littoral	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI ainsi que les conventions financières
Thomas VIAL	Adjoint au Responsable du pôle stratégie /mobilité déplacement/transport Unité Territoriale Sud Est	
Suzanne ROBACZYNSKI	Cheffe du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché (montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction
Claire CAFFIN	Adjointe au Responsable du Pôle Maîtrise d'ouvrage du réseau routier national	
Thierry OGEZ	Chargé mission Bruit	20 000 € pour les commandes et marchés travaux
Thierry BOETE	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	
Gaëlle PAYEN	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI
Nordine OUZANI	Responsable cellule Stratégie et pilotage dans le pôle maîtrise d'ouvrage du réseau routier national Unité Nord	20 000 € en montant annuel cumulé des bons de commande par marché

Laurent LEFEVRE	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
François SANDT	Responsable de la cellule procédures administratives et foncières	
Stéphane DEHART	Responsable d'opérations dans le pôle maîtrise du réseau routier national Unité Sud	
Martial MASSELOT	Réfèrent prospective des transports PSMDT / USE	
Valentine BAYLE	Responsable de la cellule Modélisation et animation territoriale PSMDT / UNO	

(montant cumulé tous signataires qui ont la délégation) dont la signature du contrat relève du niveau direction 10 000 € pour les commandes relevant du CCAG services et PI 10 000 € en montant annuel cumulé des bons de lettres de commandes pour comptages routiers

BOP : 203 – « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :</i>		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	40 000 €
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Daniel DANDREA	Adjoint au Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Vincent UYTENHOVE	Chef d'unité supports des contrôles	10 000 €

BOP : 203 - « Infrastructures et services de transport » (IST)
Périmètre : Actes spéciaux de sous-traitance des marchés publics du SMI

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Séverine FEBVRE	Cheffe du SMI, référent du BOP 203	sans seuil
Nicolas LENOIR	Adjoint à la Cheffe du SMI	

BOP : 207 – « Sécurité et circulation routières » (SCR)
Périmètre : Titres 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Lionel MIS	Chef du SSTV	40 000 €
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Lionel MIS :</i>		
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	

BOP : 217 – « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer » (CPPEDMD)
Périmètre : Titres 2, 3, 5, et 6

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général, référent du BOP 217	40 000 €
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	

Agents	Fonctions	Restrictions
Chantal ADJRIOU	Cheffe du service IDDÉE	Action 217-06-04
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Chantal ADJRIOU :</i>		
Paule FANGET	Adjointe à la Cheffe de service	

BOP : 723 – 354
Périmètre : Titres 3 & 5

Agents	Fonctions	Seuils (en euros, HT)
Francis BOULANGER	Secrétaire général	40 000 €
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Francis BOULANGER :</i>		
Anne LANGUE	Secrétaire générale Adjointe	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	

Article 4 :

La signature des décomptes généraux et définitifs des marchés n'est déléguée qu'aux personnes citées aux articles 1 et 3 dans la limite des seuils indiqués dans ces articles.

Outre les agents mentionnés aux articles 1 et 3, délégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, dans le cadre de leurs attributions et compétences, à l'effet de signer les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des recettes et des dépenses, dans la limite des seuils et des restrictions indiqués :

Titre 6 :

- les certificats administratifs de constatation de service fait, sans seuil,

Autres titres :

- les constatations de service fait (sans seuil),
- les états d'acompte (sans seuil)

BOP : 113 – PEB

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	

Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 135 – UTAH

Agents	Fonctions	Restrictions
Céline GALLOIS Romain HANNEDOUCHE Agnès PRESSENSE Laurent HERLIN Anne-Lise DEMEULENAERE Grégory CODRON Céline ZIMMER Geoffrey MUNIER Delphine BIGEARD Virginie VINSON Anne CARRIOU Edwige FOURNIER Sonia MEDJENI Élodie VERRIELE Alexandre MAYEUX Aurélien DECLOMESNIL Maryse BOURGOIN-DENOEUX Karin RUCKEBUSCH	Chargés de mission	sans

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 159 – EIGM

Agents	Fonctions	Restrictions
CALVEZ-MAES Caroline CARLIER Frédéric PALUCH Didier VALÉRE Marie-Alexandrine	Chefs de Pôle	sans
BOURGAIN Pierrick HERMEZ-COURSIER Vanessa JOUSSERAND Maxime MÉHABI Noura	Chargés de mission	
BOUDEVILLE Nathalie LECLERCQ Florence	Assistants et gestionnaire TEDD	

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 174 – EAM

Agents	Fonctions	Restrictions
Élisabeth ASLANIAN Fabien BILLET Noémie FRADET Nicolas PARIS Maryline ROSSI Aude CAVROIS Christophe RAOUL Alexandra KREBS-DUHAMEL Fabien PARADIS	Chargés de mission	sans
Patrick DEREUMAUX	Adjoint au Chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Florine MARX	Chef d'équipe véhicules UD Lille	
Sébastien PREVOST	Chef d'UD Oise	
Guillaume VANDEVOORDE	Chef d'UD Somme	
Isabelle LIBERKOWSKI	Cheffe d'UD Hainaut	
Stéphanie LAMAND	Cheffe équipe véhicules UD Hainaut	
Alexandre VUYLSTEKER	Technicien véhicules UD Hainaut	
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef d'UD Artois	
David BOUSSARD	Coordonnateur véhicules UD Artois	
Bruno DEVRED Grégory CARIN Pascal OPIGEZ	Techniciens véhicules UD Artois	
Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement le service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjointe au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

BOP : 181 – PR

Agents	Fonctions	Restrictions
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	sans
<i>En cas d'absence ou d'empêchement de Marc GREVET :</i>		
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	

Agents	Fonctions	Restrictions
Christelle MARQUIS par interim	Chefs UD	Uniquement le service fait
Isabelle LIBERKOWSKI		
Frédéric MODRZEJEWSKI		
Arnaud DEPUYDT		
Caroline DOUCHEZ		
Guillaume VANDEVOORDE		
Isabelle VALMONT	Assistantes Chefs UD	
Chantal MAIRECHE		
Edwige BERTELOOT		
Michelle D'HOLLANDE		
Marie-Christine GUIMARD		
Nathalie ROHMER		
Sandrine FLANDRE		
Sandra LHOMMET		
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilotes de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	

Agents	Fonctions	Restrictions
Rémy ZMYSLONY	Chef de la division territoriale de l'ASN	Action 9 uniquement service fait
En cas d'absence ou d'empêchement de Rémy ZMYSLONY :		
Jean-Marc DEDOURGE	Adjoint au Chef de la division	

BOP : 203 – IST

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		
Serge LE GARZIC Rémi RIOU Boris LY Audrey DUPONT	Chargés de mission	sans
Guillaume MAILLET Gauthier CROCHU Christelle FOUACHE François GAUDRE Kathy GERME Isabelle HEROGUET Géry LELIÈVRE Bruno HERIPRET-COCQUEEL Stéphane QUENY Djanffar Love SALIM M'KOU	Chargés d'études	sans
Cécile LAURENT Cédric NURDIN	Chargés d'affaires de procédure foncière	sans
Marie-Agnès BOISSEAU Émilie DEROSIÈRE Clotilde VERHOEVEN	Cheffes de Pôle et unités PFCP	sans
Pour le SSTV :		
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Ali BIDA	Chef unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	Chargée mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	Chef unité support des contrôles	
Daniel DANDREA	Adjoint au Chef du pôle régulation et contrôle des transports	
Corinne DIRUIT	Chargée de contrôle unité support des contrôles	
Frédéric DUBOIS	Chef unité contrôle Arras	
Pierre CONDE	Chef unité contrôle Prouvy	
Matthieu FOURCROY	Chef unité contrôle Calais par intérim	
Lionel TOURTELIER	Chef unité contrôle Lille	
Robert HUGUET	Chef unité contrôle Beauvais	
Bruno CASTELAIN	Chef unité contrôle Amiens	

BOP : 207 – SC

Agents	Fonctions	Restrictions
Didier SOYER	Animateur sécurité routière	Uniquement le service
Sylvie DELPIERRE	Chargée mission sécurité routière	

BOP : 217 – CPPEDMD

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SG :		<p align="center">Actions 3 et 5</p> <p align="center">Uniquement les constatations de service fait</p>
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	
Romuald GLACET	Gestionnaire unité immobilier	
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Jean-Marie CHOREIN Nicolas CAREMELLE Fabrice DELAVIEZ Julie DESRUMAUX Laurent LEGRAND Amandine ROSSIGNOL Christophe VANWINGENE	Agents pôle informatique	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
Patrice FRÈRE Magali LOMBARDO Claire RIGAUD Catherine SITKO Sylvie TUYN	Gestionnaires	
Sabine LARDILLIER	Responsable pôle Ressources Humaines	
Odile DUFOURMENTELLE	Adjointe à la Responsable du pôle RH et Responsable unité RH/formation de proximité	
Malika MOUDIR	Responsable unité RH de synthèse et de proximité	
Adeline RUBBEN	Responsable unité GPEEC / formation	
Pour le service Risques :		
Nicolas MASERAK	Chef de service	
Xavier STREBELLE	Adjoint au chef du service risques & responsable de la mission Sécurité Défense et Chargé-e de mission auprès du/de la chef-fe du service Risques Transport et sûreté portuaire	

Laurent CHAUVEL François CLERC Laurent COURAPIED Roger DHENAIN	Chefs de pôle	
Sarah MAUROUX	Responsable de l'unité sous-sol	
Nathalie GAFFET	Responsable unité prévision des crues	
Christophe BIADALA	Responsable unité de la sécurité des ouvrages hydrauliques	
	Responsable unité hydrométrie	
	Chargé de maintenance	
Irène MEURICE Corinne MOMPACH Dominique AUDIC Isabelle RONDEAU Marie-Pierre DEKEYSER Sylvie HARDUIN Christine LECLERCQ Marie-Claude MERCIER	Assistants	

BOP : 217 – CPPEDMD (suite)

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le service Eau et Nature :		<p align="center">Action 3</p> <p align="center">Uniquement les constatations de service fait</p>
Marc GREVET	Chef du service Eau et Nature, référent du BOP 113	
Frédéric FLORENT-GIARD	Chef du pôle planification et gestion de l'eau	
Olivier PREVOST	Chef du pôle Délégation de bassin Artois-Picardie	
François RIQUIEZ	Chef du pôle sites et paysages	
Frédéric BINCE	Chef du pôle nature et biodiversité	
Christine BRUNEL	Cheffe du pôle Risques naturels	
Pour le service ÉCLAT :		
Catherine ERMOLENKO Adda DAHMANI Nadège DEFAUX	Assistants	
Pour le service IDDÉE :		
Nathalie BOUDEVILLE	Assistante	
	Assistant	
Pour le SSTV :		
Lionel MIS	Chef du SSTV	
Thierry THOUMY	Adjoint au Chef du SSTV	
Philippe VINCENT	Chef du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Daniel DANDREA	Adjoint à la Cheffe du pôle régulation et contrôle des transports terrestres	
Florine MARX	Chef du pôle sécurité et réglementation des véhicules	
Ali BIDA	Chef unité professionnelle du transport	
Laurette TOURNEUR	Chargée de mission capacité professionnelle	
Vincent UYTENHOVE	Chef unité support des contrôles	
Patrick DEREUMAUX	Adjoint au Chef du pôle véhicules	

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour le SMI :		
Corinne DECQ Isabelle LEROY	Assistantes	
Pour les UD :		
Artois :		
Frédéric MODRZEJEWSKI	Chef d'UD	
Michèle D'HOLLANDE Marie-Christine GUIMARD	Assistantes	
Dominique LAHONDES	Administratif véhicules	
Hainaut :		
Isabelle LIBERKOWSKI	Cheffe d'UD	
Chantal MAIRECHE Christine AMENNOU	Assistantes	
Alexandre VUYLSTEKER	Technicien CT activité véhicules	
Maximilien DEGOBERT	Inspecteur ICPE	
Lille :		Action
Isabelle VALMONT	Assistante	
Littoral :		Uniquement les constatations de service fait
Arnaud DEPUYDT	Chef d'UD	
Edwige BERTELOOT	Assistante	
Aisne :		
Caroline DOUCHEZ	Cheffe d'UD	
Anna DELARIBERETTE	Assistantes	
Fabienne MICHELIN-GRACIA		
Nathalie ROHMER		
Oise :		
Sébastien PREVOST	Chef d'UD	
Sandrine FLANDRE Marjorie BONNARD	Assistantes	
Somme :		
Guillaume VANDEVOORDE	Chef d'UD	
Hélène JEANNOT Sandra LHOMET	Assistantes	

BOP : 217 – CPPEDMD (suite)

Agents	Fonctions	Restrictions
Pour la Direction :		<p align="center">Action 3</p> <p align="center">Uniquement les constatations de service fait</p>
Denise HOSS Martine BOSCARD Sylvie LENFANT	Assistantes	
Perrine LESAVRE	directrice de cabinet	
Pour la MSPR :		
Élodie PATTE-GONDRAN	Responsable M.S.P.R.	
Laurence VANACKER	Adjointe à la responsable M.S.P.R.	
Émilie SZWAGROWSKI Olivier WATRELOS Chantal MALOBERTI Evelyne LEEUWERCK Géraldine TRICOT Sabrina POTEZ	Assistant(e)s	
Barbara DE BLOCK	infirmière	
Pour mission Qualité - Écoresponsabilité :		
Didier DARGUESSE	Responsable qualité	
Émilie LAGASSE	Chargée de mission Ecoresponsabilité	
Jamal WIZAGUEN	Chargé de mission qualité et contrôles internes	
Pour la mission Sécurité - Défense :		
Frédéric FLEURY Guillaume MARAIS	Chargés de mission	
Pour le Service Juridique Mutualisé :		
Sylvain GATHOYE	Chef de service	
Christelle FREMEAU	Assistante du Chef de service	
Maÿlis RIGOT	Adjointe au Chef de service, Cheffe du pôle Affaires générales et environnement	
Justine LARDEUR	Cheffe du pôle Travaux et contrats publics	
Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK	Adjointe au Chef de service en charge des affaires juridiques d'Amiens, Cheffe du pôle contentieux administratif urbanisme et éoliennes	
Delphine BIGEARD	Cheffe du pôle contentieux pénal urbanisme et ICPE	
Béatrice VIDRIL	Cheffe du pôle Contentieux et affaires juridiques	
Catherine CROUTELLE	Assistante du pôle Contentieux et affaires juridiques	
Pour le SMMAPAC :		
Loïc VANDERPLANCKE	Chef du service	
Thibaut FOURDRIN	Adjoint au Chef de service, Chef du CPCM	
Véronique ZIEMBA	Adjointe au Chef du CPCM	

Laurence CELMIS	Cheffe du pôle GA-Paie-Retraite	
Isabelle JOSSELIN	Adjointe à la Cheffe du pôle GA-Paie-Retraite, Cheffe de l'unité GA-Paie	
Olivier BURY	Chef du pôle Achats-Marchés	

BOP : 723 – 354

Agents	Fonctions	Restrictions
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	Uniquement les constatations de service fait
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique	
Dany LEROY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Emmanuel ORY	Co-pilote de l'unité moyens généraux	
Marie-Line TUNE	Assistante responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux	
Didier CARON	Assistant « activité véhicules »	
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier	
	Adjoint.e au responsable unité achats / immobilier	

Article 5 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement juridique, les constatations de service fait ainsi que la transmission des ordres à payer flux 3 et 4 :

BOP : 203

Agents	Fonctions
Pour le SMI :	
Séverine FEBVRE	Chef de service SMI
Nicolas LENOIR	Adjoint au Chef du SMI, Chef du service par intérim
Marie-Agnès BOISSEAU	Cheffe Pôle Finances Commande Publique
Émilie DEROSIÈRE	Responsable d'unité, Adjointe à la Cheffe Pôle Finances Commande Publique
Clotilde VERHOEVEN	Responsable d'unité, référente commande publique

BOP : Tous BOP

Agents	Fonctions
Pour le SG :	
Christophe DIRUIT	Responsable du pôle financier, immobilier et moyens généraux
Nathalie BÈVE	Adjointe du Responsable du pôle gestion financière, immobilier et moyens généraux
Rémi HELINCKX	Responsable pôle informatique
Serge LECLERC	Responsable unité achats / immobilier
Patrice FRERE Magali LOMBARDO Claire RIGAUD Sylvie TUYN Catherine SITKO	Gestionnaires
Danielle BOUTHORS Florence BAUDOT-HERY Pamela SAGEOT Peggy VALET	Chargées de mission

Article 6 :

Les personnes suivantes sont autorisées à valider sous l'application Chorus-DT le transfert de l'état de frais à la dernière validation et à sa mise en paiement : « Gestionnaire valideur » (GV)

Agents	Fonctions	Programmes
Odile ADJANOH	Gestionnaire valideur (GV)	Tous programmes
Malika MOUDIR		
Virginia RIBEIRO DA COSTA		
Françoise ROËLENS		

Article 7 :

Les personnes suivantes sont autorisées sous l'application Chorus-DT :

- à valider l'ordre de mission, pour le déclenchement des prestations : « service Gestionnaire » (SG)

Listes des chargés de voyages en DREAL

Services	Périmètre Nord	Périmètre Sud		Périmètre Nord	Périmètre Sud
Direction Sécurité Défense	Martine BOSCARD Denise HOSS	Sylvie LENFANT	SMMAPAC	Loïc VANDERPLANCKE Thibaut FOURDRIN Mégane D'ALMEIDA	Loïc VANDERPLANCKE Thibaut FOURDRIN Mégane D'ALMEIDA
Qualité – Éco-responsabilité	Emilie LAGASSE		SJM	Christelle FREMEAU	Christelle FREMEAU
Communication	Maryline DELATOURE		UD ARTOIS	Michelle DHOLLANDE Marie-Christine GUIMARD	-
MSPR	Evelyne LEEUWERCK Olivier WATRELOS Emilie SZWAGROWSKI	Chantal MALOBERTI	UD HAINAUT	Chantal MAIRECHE	-
SG	Virginia RIBEIRO Odile ADJANOH	Françoise ROELENS Christian KORNOUTYTCH	UD LILLE	Isabelle VALMONT	-
Risques	Corinne MOMPACH	Marie-Claude MERCIER	UD LITTORAL	Edwige BERTELOOT	-
Eau et Nature	Liliane VASSEUR	Catherine BLANGER Michèle MANDEL Christelle SEVEL	UD AISNE	-	Anna DELARIBERETTE Roselyne LAMBERT Fabienne MICHELIN-GRACIA Nathalie ROHMER
ECLAT	Adda DAHMANI Nadège DEFAUX Catherine ERMOLENKO	-	UD OISE	-	Sylvie AMELINE Sandrine FLANDRE Sandrine LESAGE
IDDEE	Fatiha AZZAOU Nathalie BOUDEVILLE Nathalie DELATTRE-DUTERTE Pascale LEBLOND	Sylvie MODESSE	UD SOMME	-	Sandra LHOMMET Hélène JEANNOT Christèle HURTEKANT
SSTV	Caroline BATTEUX Nathalie PICAUD	Caroline BATTEUX	ASN	Elisabeth LETURQUE Nathalie LEROY Christine WALLARD	-
SMI	Corinne DECQ Isabelle LEROY Claudine SZYMANSKI	Sylvie LENFANT	-	-	-

- à exercer le rôle FC (facturation centralisée) :

DREAL Hauts-de-France :

Dany LEROY
Marie-Dominique D'HALLUIN
Virginia RIBEIRO DA COSTA
Françoise ROÉLENS
Emmanuel ORY
Christian KORNOUTYTCH

ASN :

Rémy ZMYSLONY
Nathalie-Claude LEROY
Elisabeth LETURQUE
Christine WALLARD

Article 8 :

Subdélégation de signature est donnée aux agents membres du Centre de prestations comptables mutualisé (CPCM) désignés ci-après, à l'effet de signer ou de valider sous le progiciel Chorus, pour le compte de la DREAL, ainsi que pour le compte des services délégants DDT(M)Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, DRAAF Hauts-de-France, DDPP Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme, ENTE, CVRH et DIR, sur les BOP :

- 348 pour les seuls actes relatifs à la construction de la nouvelle Cité administrative de Lille,

- 113 – 134 – 135 – 143 – 148 – 149 – 159 – 174 – 181 – 190 – 203 – 205 – 206 – 207 – 215– 217 – 354 – 721 – 723 – 724, les actes suivants :

Agents	Profils	Actes délégués
Thibaut FOURDRIN Nathalie BOULET Fatma BRAHIMI Véronique CAREYE Aurélie GOURGUECHON Éric LAUWERIE Véronique ZIEMBA	Valideurs	<ul style="list-style-type: none"> - les propositions d'engagements juridiques auprès du CBR, - les validations des engagements juridiques, - les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses (notamment la certification du service fait et la validation des demandes de paiement), - les ordres de recettes destinés à assurer le recouvrement des créances de l'état, - toutes correspondances, ampliations, pièces annexes, nécessaires à l'ordonnancement des dépenses et des recettes
Unité Achats Subventions :		
Guillaume CAPPON Lydie HAUTIER Virginie HOUSSEAU Marie LAROSE Didier LAURENT Benoît ROUGERON Vacataires : Marine COPIN Gaëtan FLINOIS	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
Unité Marchés Complexes		
Jean-François BARBET Aurélie GOURGUECHON Angélique HOUSSIN Sophie GOETHALS	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait
Unité Prestations Sociales RNF		
Virginie ANQUEZ Hélène CONCEICAO Aurélie MALADRY Vacataires : Sephora CHERIGUI	Chargé-es de prestations comptables	certification du service fait

Article 9 :

Les référents des BOP désignés à l'article 3 du présent arrêté m'adresseront un compte rendu d'utilisation des crédits et la situation de la mesure de la performance des budgets opérationnels arrêtés aux 30 avril, 31 août et 31 décembre.

Les subdélégués ci-dessus nommés aux articles 1 et 3 devront tenir un registre et fournir à la fin de chaque année au Responsable de la Division Marchés la liste des marchés à procédure adaptée (MAPA) qu'ils auront signés dans le cadre de cette délégation.

Article 10 :

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom du Préfet de Région, de l'exécution de la présente décision dont une copie lui sera transmise ainsi qu'au Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Hauts-de-France et du Département du Nord, au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de la Somme et au Directeur Départemental des Finances Publiques du Département de l'Oise, accompagnée d'un spécimen de signature des agents habilités.

La décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de l'État en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

Le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France

Laurent TAPADINHAS



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France

Annule et remplace la décision du 8 octobre 2020

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant Monsieur Laurent TAPADINHAS Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France

Vu l'arrêté du Préfet du Nord du 31 janvier 2019 portant délégation de signature à Monsieur Laurent TAPADINHAS, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord en date du 31 janvier 2019 à :

- Madame Catherine BARDY, Directrice Adjointe
- Madame Virginie MAIREY-POTIER, Directrice Adjointe
- Monsieur Matthieu DEWAS, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général

Madame Anne LANGUE, Secrétaire Générale Adjointe

Madame Perrine LESAVRE, Directrice de Cabinet

Madame Nicolas MASERAK, Chef du service Risques

Monsieur Xavier STREBELLE, Adjoint au Chef du service Risques

Monsieur Marc GREVET, Chef du service Eau et Nature

Monsieur Didier LHOMME, Adjoint au Chef de service Eau et Nature

Monsieur Pierre BRANGER, Chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Monsieur John BRUNEVAL, Adjoint au Chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Madame Chantal ADJRIOU, Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Madame Paule FANGET, Adjointe à la Cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Monsieur Lionel MIS, Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules

Monsieur Thierry THOUMY, Adjoint au Chef du Service Sécurité des Transports et des véhicules

Madame Séverine FEBVRE, Cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Nicolas LENOIR, Adjoint à la Cheffe du Service Mobilité et Infrastructures

Madame Christelle MARQUIS, Adjointe au Chef de l'Unité Départementale de Lille
Madame Isabelle LIBERKOWSKI, Cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut
Monsieur Medhy MELIN, Adjoint à la cheffe de l'Unité Départementale du Hainaut
Monsieur Arnaud DEPUYDT, Chef de l'Unité Départementale du Littoral
Monsieur Sébastien CARRÉ, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

Article 2-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur DHENAIN Roger
Madame MAUROUX Sarah
Monsieur CHIKH Belkacem
Monsieur DUBUISSON Jean-Philippe
Madame KRAWCZYK Céline
Madame TAIN Caroline
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur SANTERRE Nicolas
Monsieur COURAPIED Laurent
Monsieur COLACCINO Sandro
Monsieur DEBONNE Olivier
Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur CARRÉ Sébastien
Monsieur PACAULT Nicolas
Madame TAIN Caroline
Monsieur DOURLLEN Thomas
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Madame FREY Claire
Monsieur MELIN Medhy
Monsieur LEDUC Nicolas
Madame VIRETTE Hélène
Madame OUTIMJICHT Radia
Madame MARQUIS Christelle
Madame GILLE Christine
Monsieur MASSON Vincent

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019 , paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CARON Philip
Monsieur DAMIENS Alexandre
Monsieur DAVID Didier
Monsieur DELANNOY Vincent
Monsieur DUTHOIT Xavier
Monsieur HAMMER Benoit
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphes I-4 (Production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier
Monsieur CARON Philip
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, Paragraphe II-1 (Protection de la nature et des paysages) à :

Monsieur FLORENT-GIARD Frédéric
Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth
Monsieur SARDINHA Bruno
Monsieur BILLET Fabien
Monsieur FASQUEL Pascal

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier
Monsieur PREVOST Sébastien
Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur BOUSSARD David
Madame MARX Florine
Monsieur DEREUMAUX Patrick
Monsieur DUPLAT Sébastien
Monsieur CARIN Grégory
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard
Monsieur DEBRAS Christian
Monsieur DEVRED Bruno
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume
Monsieur DUBRULLE Grégory
Monsieur MABUT Harry
Monsieur MARCHAL Eric
Monsieur OPIGEZ Pascal
Monsieur VATBLED Philippe
Madame LAMAND Stéphanie
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre
Monsieur WILLEMART Marcel
Monsieur PETIT David
Monsieur LAHONDES Dominique
Madame ABOULAHCEN Malika
Monsieur Francisco HENRIQUES
Madame TONNEL Christine

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-2 (Transports exceptionnels) à :

Madame CANLERS Elvire

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Monsieur DANDREA Daniel
Monsieur UYTENHOVE Vincent
Monsieur VINCENT Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe V-1 (sécurité des transports publics guidés) à :

Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation**
- **décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

• Suivi des systèmes en exploitation :
gestion des événements affectant la sécurité :

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles :

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

- l'article 1^{er} de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Madame Séverine FEBVRE
Monsieur LENOIR Nicolas
Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

• Suivi des systèmes en exploitation :
gestion des événements affectant la sécurité

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**
- **décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

Article 3-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier

Article 4-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 de l'arrêté susvisé de Monsieur le Préfet du Nord du 31 janvier 2019, paragraphe VIII (Expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric
Monsieur DEPUYDT Arnaud
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur DAVID Didier

Article 5-

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de Monsieur le Préfet du Nord, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à Monsieur le Préfet et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord.

Fait à Lille, le

le Directeur Régional de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement
des Hauts-de-France

Laurent TAPADINHAS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LE PREFET DE REGION
PREFET DU NORD
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu le code du patrimoine, en particulier son article L. 541-5 ;

Vu le décret n° 2017-925 du 9 mai 2017 relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques, en particulier son article 15-1 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu la décision du ministre de la Culture le 19 juin 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France à Madame Frédérique BOURA, à compter du 1er juillet 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2020 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro R32-2020-201 ter le 30 juin 2020 accordant délégation de signature à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles par intérim de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 1^{er} juillet 2020 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2020-203 bis du 2 juillet 2020, accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie, modifié par l'arrêté du 10 septembre 2020 de la Directrice régionale des affaires culturelles par intérim des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2005-017 du 26 janvier 2005 prescrivant la réalisation d'une opération de Diagnostic à La-Calotterie, section cadastrale AC 274 (code Patriarche de l'opération : 154374) ;

Vu le rapport final de l'opération de Diagnostic rédigé par Pierre Barbet, responsable scientifique, reçu en Préfecture de région, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, le 6 juillet 2005 ;

Vu le courrier en date du 13 novembre 2019 par lequel le préfet de région transmet à M. Patrick SIRIEZ DU LONGEVILLE l'inventaire des objets mis au jour et l'informe qu'il dispose d'un an pour faire valoir, s'il le souhaite, son droit de propriété sur la moitié des objets inventoriés ;

Considérant que, dans un délai d'un an à compter de la notification du rapport d'opération et de l'inventaire des objets mis au jour, le propriétaire du terrain n'a pas fait valoir son droit de propriété ;

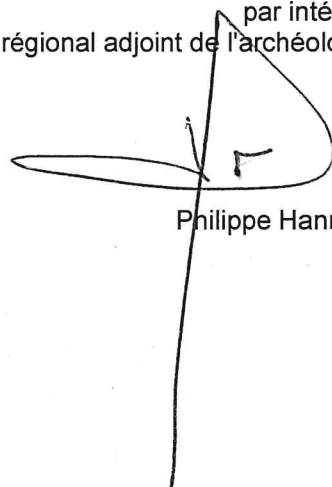
Arrête

Article 1^{er}. – L'État est propriétaire des biens archéologiques mobiliers dont l'inventaire est annexé au présent arrêté.

Article 2. – La directrice régionale des affaires culturelles par intérim des Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 20 novembre 2020

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles
par intérim,
le conservateur régional adjoint de l'archéologie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the right side and a horizontal stroke on the left, with a vertical line extending downwards from the center.

Philippe Hannois

Copies à :

Préfecture de région

Direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie) des Hauts-de-France

Propriétaire du terrain dans lequel les biens archéologiques mobiliers ont été trouvés

Il y a 95 fragments de céramique répartis en deux lots bien différents : 61 tessons en pâte claire (blanche, beige à marron clair) et 34 tessons en pâte sombre (grise et noire commune sableuse ; noire lissée ; non tournée à dégraissant coquillé).

Le total de la structure 1 livre 13 éléments de bords, 8 éléments de fonds, 2 anses ; le reste consiste en fragments de panse ou d'épaule de vases. Le nombre minimum d'individus (NMI) est de 25.

Dans le diagnostic, les structures 7 et 26 ont livré respectivement 4 et 3 tessons dont 1 bord et 2 fonds. A noter également un tesson dans la structure 4, deux tessons dans la structure 36 et cinq tessons dans la structure 47.

5.2.1. Inventaire du mobilier (fig. 11 à 13)

St. 1 (chenal) :

- 1 : Bord de pot en pâte beige, cœur gris, ext. beige ; lèvre ronde. Diam. ouv. 20 cm.
 - 2 : Bord de pot en pâte beige rosé homogène, ext. marron clair ; lèvre anguleuse. Diam. ouv. 18 cm.
 - 3 : Bord de pot en pâte beige rosé homogène, ext. marron clair ; lèvre anguleuse striée. Diam. ouv. 17 cm.
 - 4 : Bord de pot en pâte gris blanc à fines inclusions rouges, surface interne et externe rosée ; lèvre ronde à gorge interne. Diam. ouv. 17 cm. Bord noirci.
 - 5 : Bord de pot en pâte beige à cœur gris ; col subvertical, lèvre oblique. Diam. ouv. 16 cm.
 - 6 : Bord de pot en pâte beige ; lèvre allongée, oblique, noircie. Diam. ouv. 15 cm.
 - 7 : Bord de pot en pâte gris blanc à fines inclusions rouges et noirâtres ; col subvertical et lèvre oblique. Diam. ouv. 13 cm.
 - 8 : Pot en pâte rosée à cœur gris à fines inclusions rouges ; épaule tronconique et lèvre amincie oblique. Diam. ouv. 10 cm.
 - 9 : Bord de pot en pâte beige à cœur gris à fines inclusions rouges, surface interne et externe beige ; lèvre ronde éversée. Diam. ouv. 12 cm.
 - 10 : Profil de coupe en pâte blanche sableuse ; panse oblique, bourrelet marqué avant le col vertical. Diam. ouv. 16 cm.
- Référence : bord ressemblant de l'officine de Sorrus (Harnay 1997, fig. 57, n° 652).
- 11 : Profil supérieur d'un pot ovoïde en pâte jaune clair à cœur gris, surface externe jaune clair ; bord en bourrelet anguleux. Diam. ouv. 22 cm.
 - 12 : Fond plat en pâte beige à cœur gris ; mal tourné. Diam. 7,6 cm.
 - 13 : Fond (incomplet) épais en pâte grise, surface externe beige.
 - 14 : Fond plat en pâte beige à cœur gris, surface externe beige. Diam. 7 cm.
 - 15 : Fragment de fond en pâte gris rosé.
 - 16 : Bas de panse en pâte blanche à cœur gris et dégraissant sableux.
 - 17 : Carène de vase en pâte gris blanc ; stries à la base du col.
 - 18 : Fragment d'épaule en pâte beige rosé.
 - 19 : Anse en ruban ; pâte beige à cœur gris ; long. 7 cm, larg. 4 cm, section plate. Référence : La Calotterie (Coutts 1985, n° 9-10, groupe 25).
 - 20 : Anse en ruban ; pâte beige rosé ; long. 6 cm, larg. 2,5 cm, section renflée.
 - 21 : Bord oblique rentrant en pâte gris marron à noire, très cuite et cassante ; surface externe grise lissée ; lèvre allongée avec collerette ; amorce d'anse. Type de lèvre à collerette sur des pots à bec ponté et anses, connus au IXe siècle. Références :
Carvin (fouilles Couvreur, vase en couverture de *Nord-Ouest Archéologie* 1993) ;
Saint-Omer "Casernes Foch" (Routier 1998, fig. 9, n° 5, p. 60) ;
Brouckerque (Routier 2004, fig. 24, p. 131 : 8 individus étudiés) ;
Thérouanne (Blamangin 2004, fig. 22) ;
Forme connue en Flandre belge à Roksem I (Hollevoet 1993, fig. 11, p. 204, contexte IXe-Xe siècle), à Gand "Abbaye Saint-Pierre" (Raveschot 1989, fig. 3, n° 10, contexte Xe siècle). Autres références (Routier 2005, à paraître).
 - 22 : Bord en pâte fine gris clair, extérieur gris noir ; lèvre fine éversée. Diam. ouv. 10 cm. Bandes lissées sur le col.
 - 23 : Fragment de panse en pâte gris marron, extérieur noir ; surface moulurée.
 - 24 : Fond plat en pâte fine gris noir, surface externe et interne noire lustrée. Diam. 8 cm. Cet élément est à associer à un bord de bouteille à col concave éversé en pâte identique, Diam. ouv. 7 cm (hors stratigraphie). La poterie fine lustrée noire est connue à La Calotterie dans un contexte du IXe siècle (Maude 1987, photo p. 43).
 - 25 : Fragment de fond plat en pâte grise granuleuse, extérieur gris.
 - 26 : Fragment de fond plat en pâte grise, extérieur gris.
 - 27 : Fragment de bas de panse en pâte grise, extérieur noir mat.
 - 28 : Epaule et col de pot en pâte modelée grise à dégraissant coquillé très apparent ; surface externe noire brûlée, interne marron foncé. Référence : La Calotterie (Maude 1986, pot à cuire coquillé, photo 16 ; La Calotterie (Worthington 1993, fig. 3, p. 381).

29 : Fragment de panse en pâte brun marron, cœur gris, à dégraissant coquiller.

St. 7 (comblement supérieur de la St. 1) :

30 : Bord de vase en pâte beige, extérieur brun, intérieur noirci ; lèvre anguleuse éversée. Diam. ouv. 17 cm.

31 : Fragment de fond en pâte gris marron, extérieur noir.

32 : Fragment de fond en pâte grise sableuse, surface interne et externe rouge orangé.

St. 26 (fosse ?) :

33 : Bord en pâte grise fine, extérieur gris, lèvre ronde.

34 : Fond en pâte beige marron à cœur gris à surface externe beige poreuse ; traces de lissage. Diam. Ouv. 8 cm.

35 : Fragment de fond plat en pâte gris rougeâtre à cœur noir.

Hors stratigraphie :

36 : Fragment de fond mal tourné en pâte rosée à surface rosée ; présence de lignes concentriques de tournage internes.

5.2.2. Analyse du mobilier céramique

Avec une centaine de fragments, l'échantillonnage céramique dans la structure 1 et dans l'horizon 1 se distingue d'abord par ses deux grandes couleurs de pâtes. Les pâtes claires (61 tessons) présentent trois types différents en quantité très inégale :

- la majeure partie du lot est en pâte beige-marron clair à cœur gris et regroupe presque tout l'éventail des formes (bords, fonds, anses) ;
- deux bords (n° 4 et 7) sont en pâte gris blanc, un peu poreuse, à fines inclusions rouges ;
- un exemplaire de coupe (n° 10) est en pâte blanche ;

La morphologie des bords en pâte claire présente une variété de lèvres ayant peu de rapports avec la production de l'officine carolingienne de Sorrus, découverte sur le tracé de l'A. 16. En effet, à l'exception de quelques bords éversés (n° 8, 9 et 30) caractérisant cette production de cruches et oules peintes (Harnay 1997, fig. 42 à 57), le mobilier de ce diagnostic est assez hétéroclite, avec des profils de vases peu courants (n° 10, 11). Il y a autant de formes ouvertes que de formes fermées (diamètres variant de 10 à 22 cm). En dehors d'une production locale, autre que celle signalée précédemment, peut-être faut-il voir dans le corpus étudié des produits importés comme l'ont démontré les chercheurs britanniques dans les sondages effectués au hameau de Visemarest (Worthington 1993, pp. 377-383, fig. 2).

Le second ensemble constitué de pâtes sombres (34 tessons) présente quatre types dont :

- une vingtaine de fragments gris et noirs communs d'aspect granuleux (n° 25 à 27) ;
- une dizaine de fragments en pâte fine, grise à noire lissée à l'extérieur (n° 21 à 24) ;
- trois fragments en pâte modelée à dégraissant coquiller (n° 28, 29) ;

Cette production à dégraissant coquiller est connue à La Calotterie sous deux types différents : une première production grossière non tournée à inclusions marines très abondante, cuite en atmosphère réductrice ; une seconde production à dégraissant marin plus fin, mieux tournée et cuite en atmosphère oxydante (Worthington 1993, p. 379 et fig. 3). Les fragments recueillis ici appartiennent à la première catégorie (soit du IXe-Xe siècle).

La poterie fine lissée grise et noire contient des éléments importés régionalement, comme le bord rentrant n° 21, qui permet d'attribuer à l'échantillon collecté dans ce diagnostic, une datation au IXe siècle.

5.3. Le petit mobilier (J.C. ROUTIER)

37 : Fusaïole en roche gris vert (Dolérite), brisée sur les deux faces. Diam. 37 mm (fig. 13).

38 : Couteau en fer dans sa gangue de rouille ; long. 10 cm ; soie : long. 1,7 cm ; lame : long. 8 cm, larg. 2 cm. Analyse radiologique à programmer.

5.4. Éléments d'architecture (P. BARBET)

A été notée, lors du diagnostic, la présence de quelques rognons de silex ainsi qu'une pilette d'hypocauste avec des traces de mortier rose à tuileau (St. 8 bis) et un fragment de *tegula* (St. 35) issus de la récupération de matériaux d'un établissement gallo-romain proche.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LE PREFET DE REGION
PREFET DU NORD
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu le code du patrimoine, en particulier son article L. 541-5 ;

Vu le décret n° 2017-925 du 9 mai 2017 relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques, en particulier son article 15-1 ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE, en qualité de préfet région Hauts-de-France, préfet de la zone défense et sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu la décision du ministre de la Culture le 19 juin 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Hauts-de-France à Madame Frédérique BOURA, à compter du 1er juillet 2020 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2020 et paru au recueil des actes administratifs sous le numéro R32-2020-201 ter le 30 juin 2020 accordant délégation de signature à Madame Frédérique BOURA, directrice régionale des affaires culturelles par intérim de la région Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France en date du 1^{er} juillet 2020 et paru au recueil des actes administratifs n° R32-2020-203 bis du 2 juillet 2020, accordant délégation de signature à Monsieur Philippe HANNOIS, conservateur régional adjoint de l'archéologie, modifié par l'arrêté du 10 septembre 2020 de la Directrice régionale des affaires culturelles par intérim des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2005-252 du 9/30/2005 prescrivant la réalisation d'une opération de Fouille préventive à La-Calotterie, section cadastrale AC 274 (code Patriarche de l'opération : 153940) ;

Vu le rapport final de l'opération de Fouille préventive rédigé par Pierre Barbet, responsable scientifique, reçu en Préfecture de région, Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie, le 23 mai 2018 ;

Vu le courrier en date du 13 novembre 2019 par lequel le préfet de région transmet à M. Patrick SIRIEZ DU LONGEVILLE l'inventaire des objets mis au jour et l'informe qu'il dispose d'un an pour faire valoir, s'il le souhaite, son droit de propriété sur la moitié des objets inventoriés ;

Considérant que, dans un délai d'un an à compter de la notification du rapport d'opération et de l'inventaire des objets mis au jour, le propriétaire du terrain n'a pas fait valoir son droit de propriété ;

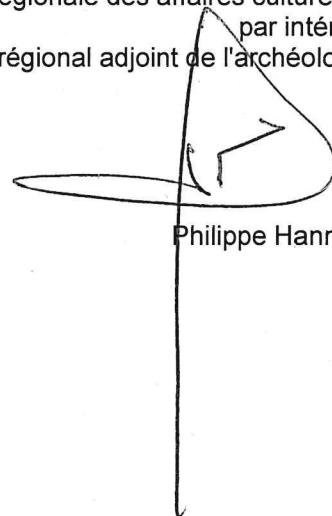
Arrête

Article 1^{er}. – L'État est propriétaire des biens archéologiques mobiliers dont l'inventaire est annexé au présent arrêté.

Article 2. – La directrice régionale des affaires culturelles par intérim des Hauts-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 23 novembre 2020

Pour le Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
pour la directrice régionale des affaires culturelles
par intérim,
le conservateur régional adjoint de l'archéologie

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the right side and a long vertical line extending downwards from the center of the loop.

Philippe Hannois

Copies à :

Préfecture de région

Direction régionale des affaires culturelles (service régional de l'archéologie) des Hauts-de-France

Propriétaire du terrain dans lequel les biens archéologiques mobiliers ont été trouvés

n°structure AC 274	poterie			objet fer	obj. bronze	autre métal	objet minéral	objet en os
type pôt	pôt. claire	pôt. sombr	pôt.coquil					
st.1	59	30	3					
st.7	1	2						
st.26	1	2						
HS				1 couteau			fusaïole pierre	
st.101	2							
st.103		32					argile cuite	
st.113		1					peson en terre	
st.119	485	502	55	9	6(2monnaies)	1	12	6
st.123		1						
st.130							obj. tubulaire	
qt.144	1	1	1					
st.146	1	18	5	nodule	anse décorée			
st.154		3	1					
st.161							plomb pêche	pierre calcaire
st.165		1						
st.167								
st.168								
TR1diag		11(pot. méro)	7					
TOTAL	545	604	72	11	8	2	19	6